

**TIARET****1 086 infractions contre la nature enregistrées par le secteur des forêts**

**Décidément, l'ampleur que prennent les agressions contre la nature dans toutes leurs formes n'en finit pas de grandir dans la wilaya de Tiaret si l'on tient compte du bilan établi en ce sens par la Conservation des forêts durant l'année 2008.**

Ce sont exactement 1 086 infractions qui ont été perpétrées aux dépens du patrimoine forestier et autres richesses de la région et ce, en dépit de la panoplie de mesures mises en place à l'effet d'atténuer de l'ampleur de ce phénomène. Ainsi, la multiplication des émissions de sensibilisation à travers les écoles et sur les ondes de la radio locale, la programmation de tournées de contrôle en compagnie des services de sécurité, le renforcement des effectifs des gardes forestiers et enfin la verbalisation des contrevenants dont le nombre dépasse les 1000 en sont les principaux axes d'intervention préconisés par les services des forêts.

Certains parmi les agresseurs de l'environnement et notamment les récidivistes, auteurs de délits graves, ont même fait l'objet de dépôt de plainte au niveau de la justice, nous fait-on savoir.

Ainsi, selon le document officiel remis à notre bureau, ces actes concernent entre autres le pacage dans de jeunes reboisements et

incendies de forêt (446 cas), la coupe illicite et enlèvement de bois (57 cas), le défrichement (19), l'extraction de matériaux du domaine et colportage illicite de bois et de sable (96), les labours illicites (195), les campements (218), abondance de plantations fruitières (46) et enfin décharge en pleine

forêt (1) et carbonisation sans autorisation, 1 cas également. Les autres infractions enregistrées par le secteur des forêts portent aussi sur le braconnage avec 5 cas liés à la chasse non autorisée telle l'outarde et autres espèces protégées.

A Tiaret, comme cela existe pratiquement ailleurs, le phénomène grandissant des pieds droits utilisés généralement dans les constructions et au vu de

tous, suite à l'abattage des arbres, est l'un des indices dénotant clairement du non-respect de Dame Nature. C'est dire que la lutte contre de tels agissements au détriment d'une forêt sans défense reste la responsabilité de tous.

Pour rappel, il y a trois ans, deux gardes forestiers voulant s'interposer contre des actes similaires avaient été tabassés et hospitalisés pendant plusieurs jours.

**Mourad Benameur**

**BARRAGE BEKHADDA****Un projet de dragage de 5 millions de m<sup>3</sup>**

**Le secteur de l'hydraulique de la wilaya de Tiaret a bénéficié au titre d'un programme centralisé d'un projet stratégique de dragage de vase d'une quantité importante de 5 millions de m<sup>3</sup> à partir de la cuvette du barrage de Bekhadada.**

D'un montant de l'ordre de 80 milliards de centimes, cette opération initiée, faut-il le préciser, par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), est destinée essentiellement à la protection dudit barrage contre l'envasement évalué jusque-là, de l'avis des spécialistes du domaine, à 20 millions de m<sup>3</sup>.

Les mêmes sources indiquent par ailleurs que ce projet, qui prendra effet à partir du mois de mars prochain, s'inscrit dans l'optique d'une préservation et de sauvegarde de cet ouvrage contre la pollution sous toutes ses formes sachant que ce dernier est perçu comme un atout vital, du fait qu'il est le

seul à alimenter la population de Tiaret ainsi que certains centres urbains en eau potable. Cette opération de dragage confiée à une entreprise étrangère spécialisée en la matière devrait utiliser des techniques ultramodernes pour évacuer la boue du barrage, sans pour autant perturber la gestion et la distribution des eaux par l'ADE qui affiche d'ores et déjà un grand soulagement dans la mesure où cette action de dragage n'est pas sans retombées positives sur l'amélioration de la qualité mais aussi de la quantité du précieux liquide.

Aux yeux de certains hydrauliciens, la boue à dégager du barrage sera déversée sur des terres incultes d'une superficie de 200 hectares appartenant à des exploitants particuliers contre une indemnisation en leur faveur pour être récupérée et utilisée ensuite sous forme d'engrais riches en matière organique pour la fertilisation des sols.

**M. B.**

**LE /APC DE AZZABA NOUS ÉCRIT**

Suite à votre article paru dans le quotidien *Le Soir d'Algérie* en date du 22/01/2009, sous le titre «Azzaba, la révolte des mechtas» et en vertu du droit de réponse, nous soussigné président de l'Assemblée populaire communale de Azzaba vous prions de bien vouloir insérer dans vos colonnes la mise au point suivante :

1) Sans polémique, le titre en lui-même inspire un esprit de revanche sur le sort et une attitude non civilisée de l'auteur de l'article. Les habitants de la localité et en premier lieu toute leur jeunesse scolaire n'ont fait que de revendiquer un transport quotidien légitime compte obtenu de l'absence momentanée des transporteurs privés causée par la revendication de la taxe de stationnement qui leur a paru un peu élevée (50 DA) et à titre indicatif, elle est la moins élevée au niveau de toutes les grandes communes de la wilaya. Outre cela, nous rappelons à votre correspondant que les temps de la période coloniale sont révoqués il y a plus de quarante-six ans et la commune a récupéré son identité effacée pendant 132 ans de colonialisme. C'est toujours la fière Azzaba et non Jemmapes. Il n'y a point de nostalgie dans notre chère et belle commune pour tous ceux qui continuent de logner l'autre rive de la Méditerranée.

2) Pour un correspondant qui ne se soucie guère des efforts de l'Etat en vue d'une amélioration des conditions de vie des citoyens, ose parler des feux de la rampe d'une révolte qui ne s'est dessinée que dans son esprit en quête de vengeance contre son propre sort qui l'a vu passer un peu partout exploitant les différentes associations en allant s'y initier et pousser les choses jusqu'à utilisation des moyens financiers et administratifs de l'Etat pour finir dans l'emprise des autorités policières et judiciaires pour faux usage de

documents qui n'ont fait que de l'envoyer en milieu carcéral. Là, nous nous posons deux questions : comment quelqu'un de cette catégorie d'individu ose se présenter pour jeter de l'huile sur le feu et pousser les gens à refaire ce qu'ils ont déjà fait, «barrer la route» pour revendiquer quelque chose ? Comment un journal aussi prestigieux comme *Le Soir d'Algérie* donne le feu vert à quelqu'un qui a eu des démêlés avec la justice pour lui céder ses colonnes ?

3) Les habitants de Menzel-el-Abtal ont toujours été très proches de l'APC et des efforts ont été maintes fois déployés pour résoudre le problème de l'eau par la réfection de la canalisation Azzaba-Hadjjar Soud sur son propre budget, certes, des failles demeurent encore mais nous les assumons et assurons les citoyens que nous les surmonterons pour rendre les conditions d'approvisionnement meilleures dans les tout prochains jours.

4) Toutes les revendications citées par votre correspondant qui n'a rien de commun avec la déontologie de la presse sont toutes prises en charge par les autorités de la wilaya, à leur tête Monsieur le wali en personne qui n'a pas ménagé ses efforts et qui continue de ne pas les ménager pour inscrire les opérations nécessaires dans le cadre des plans de développement dans toutes les agglomérations secondaires.

A titre indicatif, Menzel-el-Abtal bénéficiera de :

- Projet réseau de distribution de l'AEP, projet réseau d'assainissement côté est, réalisation d'un nouveau groupe scolaire, projet aménagement d'une aire de jeux avec vestiaires, réalisation d'une voie d'accès et clôture du cimetière, l'alimentation du château d'eau se fera à partir de la station très bientôt, le projet d'alimentation en gaz naturel se fera dans le cadre du plan national sur proposition de Monsieur le wali. Tous ces

projets seront couronnés sous la direction clairevoyante et bienveillante de Monsieur le wali par une opération d'aménagement urbain de la cité (rues, trottoirs et éclairage). A cet effet, nous aurions aimé où il aurait été préférable pour ce correspondant malveillant de se rapprocher de l'APC et avoir toutes les précisions nécessaires et pourtant la veille ce monsieur m'a rendu visite et me fit savoir que Monsieur le wali lui a fait savoir que nous avons bénéficié du début des travaux de l'aménagement urbain de la ville de Azzaba. C'est à ne rien comprendre !

5) Quant à l'incompétence flagrante des élus et la gestion archaïque dont il a fait usage avant d'en faire référence, nous lui faisons savoir que nous n'avons rien à apprendre de quelqu'un qui a usé de malversation dans la gestion des biens de l'Etat à travers des associations pour finir là où nous l'avons cité plus haut.

6) Nous voyons mal comment ce correspondant qui n'a rien à voir avec la déontologie de la presse et en plus se porter en avocat des citoyens de Menzel-el-Abtal est allé jusqu'à demander à Monsieur le wali de mettre fin à tout dépassement et mauvaise gestion de la commune. Nous portons à la connaissance de tous nos chers concitoyens que ce n'est nullement du ressort d'un malfrat de demander des comptes à des élus qui n'ont rien à se reprocher en matière de gestion.

Nos portes sont et seront toujours ouvertes à longueur de journée et que nous n'avons rien à cacher à toute notre population qui nous a fait confiance. Nous faisons également tout pour faire respecter la loi et l'appliquer positivement au profit des citoyens.

Quant à nos limites, nous tenons à préciser qu'elles seront jugées et évaluées par qui de droit.

**Le président de l'APC de Azzaba**

**MASCARA****Commémoration à Sig du 51<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Cheriet Ali Cherif**

La ville de Sig a commémoré ce mercredi le 51<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Ali Cherif Cheriet, l'un des compagnons du chahid Ahmed Zabana, militant de la première heure qui sera le premier à être guillotiné par l'occupant français.

Ali Cherif Cheriet sera, lui, le dernier à être tombé au champ d'honneur sous la guillotine et il aura été l'un des premiers révolutionnaires à avoir tiré le coup de feu en cette nuit du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. L'hommage qui lui sera rendu sera à la hauteur de son sacrifice pour que nul n'oublie. En cette circonstance, il sera entre autres activités procédé à la mise en service du gaz naturel dans la cité des 780-Logements LSP.

Dans la partie Urbat de ces logements, des habitants prendront langue avec le wali pour lui signaler le retard de la mise en service de l'électricité. Précédemment, le wali de Mascara avait piqué une colère en visitant le jardin public qui fait l'objet de restauration. L'entreprise chargée des travaux sera mise en demeure de renforcer le chantier sous huitaine sous peine de se voir pénalisée et de ne plus bénéficier de marchés au niveau de la wilaya.

**M. Meddeber**

**ENIP DE SKIKDA****Adjilia Saïd nouveau directeur de Polymed**

Le P-DG de l'Enip, Yahia Zakaria Khadir, a installé, mardi, au siège de la direction générale de Skikda, le nouveau directeur de l'unité opérationnelle PEHD polyéthylène haute densité (Polymed), Adjilia Saïd, en remplacement de Braham Abdennour, appelé à d'autres fonctions. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence des cadres et des syndicaux de l'entreprise. Selon Info express du 1<sup>er</sup> septembre, le nouveau directeur de Polymed cumule une expérience dans de hautes responsabilités, traduites ces dernières années par les fonctions de directeur du Complexe des matières plastiques (CP1K) et de directeur exécutif technologie développement au sein de la direction générale de l'Enip. Polymed a été érigée en unité opérationnelle dans le cadre d'une nouvelle stratégie Enip, après le départ des Espagnols.

Mise en exploitation le 1<sup>er</sup> mai 2005, l'unité d'une capacité de 130 000 t/an, a été, avec Actim et Medco, l'une des 3 filiales de la société nationale de la pétrochimie, une SPA détenue à 100% par Sonatrach avec un capital de 9 milliards de DA.

**Zaïd Zoheir**

**TOURNOI DE FOOTBALL****À MILA****Des gloires de la balle ronde se mobilisent pour Ghaza !**

Le stade Belaïd-Belkacem de Mila a vécu des moments forts cet après-midi de jeudi 29 janvier, à l'occasion de l'organisation d'un tournoi de solidarité avec Ghaza, la martyre. Organisé par la Direction de la jeunesse et des sports, ce tournoi a connu un franc succès, malgré les conditions météorologiques défavorables.

En présence d'un public nombreux et des personnalités de marque, les présents se sont régalés, deux matchs durant, de beaucoup de prouesses techniques, malgré le poids de l'âge et des kilos superflus. Abdelhamid Salhi, Bourouba, Malik Zorgane, Adjias, Boulahdjilet, Mehdaoui, Doudou, Kamli, pour Sétif, Fendi, Khaine, Zoghmar, Benabdoun, Adlani, Slimani, pour Constantine et Bachir Douadi, Mohra, Samir Boussouf, Chetouane Saâdi, Lamine Laraba, Bachir Belaâtar (P/APC de Mila), les Bouarroudj... ont été les grandes attractions de cet événement sportif historique, en signe de solidarité avec la population meurtrie de Ghaza. Les recettes collectées vont contribuer à renflouer le compte de solidarité ouvert à cet effet au niveau du Croissant-Rouge algérien.

**A. M'haimoud**